L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 4 DECEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

JEUNE homme—parlant français, anglais et demande place de comptoir et écritures dans magasin de campagne. Adresser R. R., ABEILLE. 4dec—1f

DEMANDES.

ON demande une fille de chambre française. S'adresser à Mme Hoffman, au coin des rues Quatrième et Colisée. 4 déc.—

A LOUER.

A LOUER—Bureaux, entrepôt et deuxième étage, convenable pour résidence. Entrée pour voiture ; grande cour No 37 rue Conti. S'adresser No 112 rue des Français.
27 nov—1 mois DMaJ

A VENDRE.

A VENDRE—Une petite vacherie contenant 9 vaches, un taureau, un cheval et un wagon. S'adresser à A. Cure, coin St-Ferdinand et Urquhart. 4déc—3f

BONNE occasion.—A remettre de suite pour cause de départ, une petite gresserie avec "Bar-Room" située dans le 2me district, faisant de bonnes affaires. Loyer bon marché, facilité de paiement à une personne sérieuse. Adresser par lettre à Philipon, Bureau de l'ABEILLE. 4déc—1f

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1/2 lieures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 112 rue Commune. 1er déc—

A VENDRE—Grocerie et buvotte faisant bonnes affaires au comptant, à cause d'un changement de commerce. S'adresser J. A. M., Bureau de l'ABEILLE. 1er déc—1sem

A VENDRE—Pour cause de changement d'affaires, un restaurant et bar-room, situés dans le Second District. S'adresser No 85 rue Dauphine entre St. Louis et Conti.
29nov—1sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme George C. Bower.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,784—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Bower, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et ne serait pas déclaré distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGREEHAN,
4déc—4 9 13 Greffier.

Succession de George Senting.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,145—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par la exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGREEHAN,
4déc—4.9.13 Greffier.

Succession de Alexander W. Hodge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 701—Division C—Attendu que Samuel M. Belano a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander W. Hodge, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
3déc—3 7 11 Greffier.

Succession de John Cox et de Catherine Elizabeth Connolly, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 864—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John McNally, exécuteur testamentaire de Catherine E. Connolly, et par Nicholas Barth, tuteur du mineur Paul Cox, seul héritier de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
3déc—3.7.11

Succession de Catherine Cowan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22 688—Division E—Attendu que Gabriel Villere, administrateur publique, a présenté une pétition à la, cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Cowan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
1er déc—1 6 10

Succession de Adam et Catherine Ruth

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,648—Division C—Attendu que Patrick Bourke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Adam et Catherine Ruth, décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
29 nov—29 déc 3 8

Succession de Louis G. Marcil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22 678—Division E—Attendu que Mme Berthe Bardel, Veuve de L. G. Marcil, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Gaspard Marcil, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les six jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
30 nov—30—5 9 déc Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 22 694—Division F—H. Ehlers se pose créancière—Ordre de Cour—Que la cession ci-dessous faite par F. H. Ehlers soit acceptée au bénéfice des créanciers du dit insolvable et que une assemblée des créanciers du dit insolvable soit convoquée par devant Fred. Zengel, notaire le LUNDI REID, 12me jour de décembre 1887 à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic et de délibérer sur l'application de décharge du dit insolvable et de fixer le temps et les termes de vente de la propriété de l'insolvable et que toutes les procédures contre la personne et biens dudit insolvable soient suspendues.
Nouvelle Orléans 30 novembre 1887.
(Signé) ALBERT VORITIES, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
3déc—3f an 14déc.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1854
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice Président
CHAS E RICK.....Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling	Chas M. Whitney,
Geo. W. Scantell,	J. H. Oglesby,
U. Marisoni,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Leclen Delery,	S. C. Coulon,
R. F. W. Beckman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. A. Rice

D. R. Calder.

Voir nos agences dans la Louisiane, Texas et Mississippi et l'Arkansas.
10aut 87 1an

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)

Etablie en 1805.

BUREAUX : 8 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS T. DUGAZON, EDWD. J. BOSET.
PIERRE POUTZ, H. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERE.
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS PITOT, JR.,
J. W. HINCKS.

24 fév—1an

HOP KEE & CO.,

—Marchands de—

Articles légumes et chinois, marchandises de soie, curiosités de tous genres.

Tous ces articles sont nouveaux et arrivés récemment de la Chine et du Japon.

28, RUE ROYALE.

10 nov—1 mois

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels seront lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jubal A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 DEC. 1887.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
1 Lot de	25,000,		25,000
2 Lots de	10,000,		20,000
5 Lots de	5,000,		25,000
25 Lots de	1,000,		25,000
100 Lots de	500,		50,000
200 Lots de	300,		60,000
500 Lots de	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500,	soit	$50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100,	soit	$100,000
1,000 Lots de $100,		100,000
1,136 Lots se montant à		$1,055,000

Pour les Clubs ou toute autre formation s'adresser en ensemble. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera en service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New-Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite, loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de vos lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, honorée dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des pièces sans valeur.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant au 1887, y compris les primes nett acquises de la précédente année	
Primes sur les risques d'incendie	$188,875 29
Primes sur les risques de mer	6,677 07
Primes sur les risques de rivières	4,703 68
Total des primes	$197,156 02
Moins les primes non échues	54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887	$142,282 02
Pertes payées—	
Sur risques d'incendie	$50,345 06
Sur risques maritimes	3,078 48
Sur risques de rivières	1,523 90
Primes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 98
Réassurances et primes remboursées	19,627 13— 77,930 54
Profits	$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000
Réserve pour les réclamations non réglées	15,000 — 60,000 00
En plus	4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et Autres	50,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,929 96
Billets à recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	29,579 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. HOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait et signé pardevant moi ce 13me jour de cis de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith	W. H. Bofinger,
Paul Caspérolle	Jos B. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	U. Bassetti,
	Alden McLellan

14 juin—1m

Quatrième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte publie l'état suivant de ses affaires pendant année écoulée le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$275,376
Sur les risques de rivière	10,224
Sur les risques de mer	9,260 64
	$294,861 60
A ajouter: Primes non acquises de 1885	60,589 21
Total des primes	$355,450 91
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	$ 34,549 04
Sauvetage	426 66 — 34,975 70
Revenu total	$390,426 61
A déduire: Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$120,616 67
Sur les risques de rivières	4,884 23
Sur les risques maritimes	1,965 84
	$127,466 74
Primes remboursées, commissions, commissions et réfactions	77,947 66
Réassurances	14,487 15
Taxes et licences	3,930 01
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Belocher, loyer, impressions, etc	30,438 9
	$254,270 54
Surplus	$136,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Balance	18,358 06
	$136,156

ACTIF—VALEURS SELON LE S DUCOUR MARCHE.

Argent comptant	$ 50,289 54
$100,000 bons 3 pour cent des State Unis, avec intérêt	$101,250 00
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (dette Civile)	129,000 00
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,025 00
	$302,775 09
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange	50 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Prêts sur comptes courants	37,639 69
Meubles, accessoires, coffres-fort, bannières, etc	2,000 00
	$429,600 39

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,356 86
Dividendes non payés	1,024 63
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,062 89
Profits et pertes (excédant net du dividende de juillet 1886)	18,358 06
	$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de six mille trois cent cinquante huit dollars, 06 cts, ($6,358.05) au crédit du fonds de réserve.
SCOTT MCGEHEE,
1aa—1m Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Stephen Banville vs. ses Créanciers—No 22,466 Division B—Ordre de Cour—Considérant la dite pétition, le tableau et affidavits y annexés qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Stephen Banville, soit tenue pardevant Charles Frank notaire, le 3 décembre 1887, à 11 heures A. M., afin de prendre en considération la demande de la dite pétition, que Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que toutes l'interrvalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 31 octobre 1887.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 nov—3f an 3 déc

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Edouard Tonjan vs. ses créanciers—No 22,560—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edouard Tonjan, soit et est par la présente acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Henry Pernelle, notaire, et son Bureau No 49 Passage de la Bourse, en cette ville, le MERCREDI, 30me jour d'novembre 1887, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être soumises devant eux ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1887.
(Signé) ALBERT VORITIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
18nov—2f an 30nov

Succession de Patrick Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,650—Division E—Attendu que Edward Agnes Donnelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Donnelly, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
27nov—27—3,04 Greffier

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

SAMEDI MATIN

—LE—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

—ET—

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 CHARTRES.....73

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 3 rue Carondelet.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$297,787 19	
Primes maritimes	10,945 53	
Primes de rivières	10,646 17	$307,989 89
Primes acquises de 1885		71,482 94
Total des primes		$379,472 83
A déduire—		
Primes non acquises de 1886	$75,795 78	
Primes remboursées	60,864 76	
Réassurances	7,927 61	
		$144,498 17
Primes à quinze mois		$214,974
A ajouter: Intérêt, loyers, sauvetage		24,196 47
Revenu net		$239,165 15
A déduire—		
Pertes sur les incendies 1886	$48,374 93	
Pertes sur les incendies 1885	142,873 39	$191,248 32
Pertes sur les mers en 1885	832 62	
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76	18,343
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11	
Pertes sur les rivières en 1886	906 85	6,612 96
Pertes payées		$216,203 99
Commissions		16,181 35
Taxes d'Etat, de ville et licences		5,992 24
Dons charitables		548 10
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat		1,069 90
Board of Underwriters corps de Bâtiment et de Sauvetage		4,405 07
Dépenses générales et salaires		38,796 19
Dividende payé 1886	$12,500 00	
Profits et pertes	25,905 41	
	$38,405 41	
Expédant pertes et dépenses en sus des revenus		$321,905 0
Pertes ajustées		$82,729 83
		32,961 20
		$115,691 03
La Compagnie a l'actif suivant, valeur au marché le 31 décembre 1886:		
Comptant en banque		26,406 66
Bons des Etats Unis à four cent,		
Bons de première hypothèque du Système Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Docks de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime		293,966 00
Actions de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co, du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie		30,560 00
Billets à première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir		85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau		70,774 50
Primes en voie de collection		32,272 56
Dû par les compagnies d'assurances		2,905 64
Comptant en la possession d'agents des compagnies en Louisiane		487 52
Mandats d'Etat et de ville		1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires		2,906 85
Actif classé du "suspense account" en jugement en faveur de la compagnie	$4,940 00	
Divers débiteurs	469 92	
		$5,409 92
		$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
(Signé) JAS FARRET Notaire.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOSET,	F. POUTZ,
ALFRED. GUYOT,	C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER,	D. FATJO,
C. E. SCHMIDT,	H. GALLY,
J. TUYES	W. C. C. CLAIBORNE

Pectoral-Cerise d'Ayer.

"Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE D'AYER, est efficacité par une liste triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je me considérais par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, m'apporta la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 67 ans, je suis robuste et vigoureux, et n'ai à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.
HORACK FAIRBROTHER."
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Ecoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si difficile qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et au bout grand jote, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude ! de vous témoignant.
Mrs. EMMA GEDNEY."
120 West 126th Str, New York, 15 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites, on vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'employer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."
JOSEPH WALLINGF."
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge et des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. Le guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu partout.

L'ABEILLE, publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 CHARTRES.....73

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Bons de compagnie sur le Chemin de fer Historique entre la Ville et Bois St-Jean et le City Park.

Succession de Emile Guimet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,497.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, enregistrer Passage de la Bourse et Bienville, — SAMEDI, 7 janvier, 1888, 11 heures vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 décembre 1887, les propriétés suivantes, savoir—

1° Quatre portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situées dans le second district de cette ville, bornées par le nouveau chemin de la Métairie, les avenues Nouvelle-Orléans et Bienvie et le West Lake Road, dans le Bayou St-Jean, désignées par les Nos 2, 3, 4 et 5. Chaque portion de terre mesurant chacune 150 pieds de front au Chemin de la Métairie, par 850 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° La moitié indivis de cent trente huit mille cent soixante-huit cinq cent quinze mille 138,968,115,000 d'un certain lot de terre, désigné par les Nos 59 à 129—inclusivement—tel que plan fait par F. G. Primeaux et annexé à un acte de Kendall contre Emile Guimet et John Puissegur, devant James Tabey, notaire, le 11 mai 1886. Les lots Nos 59 à 129 sont bornés par les avenues Nouvelle-Orléans et Bienvie, la rue Milne et la place vacante d'après le dit plan.

Les lots Nos 90 à 120 sont bornés par le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue Milne, l'avenue Monroe et le City Park; lesquels soixante-six lots de terre sont complètement en possession par feu Emile Guimet et feu John Puissegur.

3° La moitié indivise de cent douze-huit mille neuf cent soixante huit, cinq cent quinze mille (138,968,115,000) d'un certain lot de terre, désigné d'après le dit plan comme le hachiet de navire du Guimet et Puissegur, borné par le Nouveau Chemin de la Métairie, West Lake Road et le Bayou St-Jean.

Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié en davantage comptant, et le balance à 1 an à 1 et 8 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues.

Lesquels billets devront être signés, fait d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses assurées à et les polices transférées aux porteurs des billets.

L'état de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1887.

Acte de vente pardevant Théo. Boisson, notaire.

Un dépot de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
3 déc—3,10,17,24,31—janv 7

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 3 rue Carondelet.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$297,787 19	
Primes maritimes	10,945 53	
Primes de rivières	10,646 17	$307,989 89
Primes acquises de 1885		71,482 94
Total des primes		$379,472 83
A déduire—		
Primes non acquises de 1886	$75,795 78	
Primes remboursées	60,864 76	
Réassurances	7,927 61	
		$144,498 17
Primes à quinze mois		$214,974
A ajouter: Intérêt, loyers, sauvetage		24,196 47
Revenu net		$239,165 15
A déduire—		
Pertes sur les incendies 1886	$48,374 93	
Pertes sur les incendies 1885	142,873 39	$191,248 32
Pertes sur les mers en 1885	832 62	
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76	18,343
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11	
Pertes sur les rivières en 1886	906 85	6,612 96
Pertes payées		$216,203 99
Commissions		16,181 35
Taxes d'Etat, de ville et licences		5,992 24
Dons charitables		548 10
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat		1,069 90
Board of Underwriters corps de Bâtiment et de Sauvetage		4,405 07
Dépenses générales et salaires		38,796 19
Dividende payé 1886	$12,500 00	
Profits et pertes	25,905 41	
	$38,405 41	
Expédant pertes et dépenses en sus des revenus		$321,905 0
Pertes ajustées		$82,729 83
		32,961 20
		$115,691 03
La Compagnie a l'actif suivant, valeur au marché le 31 décembre 1886:		
Comptant en banque		26,406 66
Bons des Etats Unis à four cent,		
Bons de première hypothèque du Système Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Docks de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime		293,966 00
Actions de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co, du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie		30,560 00
Billets à première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir		85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau		70,774 50
Primes en voie de collection		32,272 56
Dû par les compagnies d'assurances		2,905 64
Comptant en la possession d'